

Communauté de Communes



Lure
Vançon
Durance

Le village – 04290 SALIGNAC

Tél. 04.92.34.46.75

Fax. 04.92.32.69.86

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA C.C.L.V.D.

Séance du 21 octobre 2009

Etaient présents :

Pour la commune de Salignac :

- Michel LAUFERON, membre titulaire
- Christian TRABUC, membre titulaire

Pour la commune de Montfort :

- Paul ROUCAUD, membre titulaire
- Nicole PETIT, membre titulaire
- Alain BOSCO, membre titulaire

Pour la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat :

- Michel FLAMEN D'ASSIGNY, membre titulaire
- Marie-José ESTUBIER, membre titulaire
- André LIUGGI, membre titulaire

Pour la commune de Sourribes :

- Patrick HEYRIES, membre titulaire
- Yvette PELEGRINA, membre titulaire
- Alain RAVEL, membre titulaire

Pour la commune d'Aubignosc :

- René AVINENS, membre titulaire
- Nathalie CESARINI, membre titulaire
- Christian DELMAERE, membre suppléant

Pour la CCLVD :

- Stéphanie LAFONTAINE, directrice de la CCLVD

Etaient excusés : Chantal CHAIX (Salignac, ayant donné pouvoir à C. TRABUC), Frédéric ROBERT (Aubignosc, représenté par C. DELMAERE),

La réunion se déroule sous la présidence de M. LAUFERON, Président.
Mme Yvette PELEGRINA est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 18 heures.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance précédente est mis au vote et ***approuvé à l'unanimité.***

2 - CANTINE GARDERIE DU RPI : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Après l'ouverture des plis le 29 septembre dernier, il avait été décidé de donner un délai supplémentaire à l'architecte pour réaliser l'analyse des offres pour la cantine garderie Aubignosc/Chateauneuf-Val-St-Donat,

Ci-dessous les résultats de l'analyse :

LOT n°1 – MAÇONNERIE	COMBA	69 978.01 €
LOT n°2 – CHARPENTE/COUVERTURE/OSSATURE BOIS	AUDIBERT	90 972.90 €
LOT n°3 – MENUISERIE ALU/SERRURERIE	ARIEZ-BONNET	39 329.00 €
LOT n°4 – CLOISONS/DOUBLAGES/FAUX PLAFOND	CEGIP	36 838.62 €
LOT n°5 – ELECTRICITE/CHAUFFAGE	CAPARROS	29 500.00 €
LOT n°6 – PLOMBERIE/SANITAIRE/VENTILATION	ROUSSELET	31 658.00 €
LOT n°7 – MENUISERIE BOIS	MENUISERIES HEYRIES	11 985.05 €
LOT n°8 – REVETEMENT DE SOL	CAVAGLIA MARCHETTO	34 990.03 €
LOT n°9 – PEINTURE	SPINELLI	11 797.60 €
	TOTAL GENERAL	357 049.21 €

L'estimation du maître d'œuvre était de 405 120 €, il est moindre également par rapport à l'estimation donnée pour les demandes de subvention qui était de 375 000 €. Les honoraires de l'architecte sont de 9.2%.

Accord à l'unanimité du conseil communautaire pour l'attribution des marchés de travaux aux entreprises ci-dessus.

3 – ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 ANS A LA CANTINE DE MONTFORT.

Le sujet avait été abordé lors du précédent conseil. Il est décidé lors de la réunion que l'accueil se fera après les vacances de la Toussaint. Une consultation auprès du personnel, sur le fonctionnement, sera effectuée, sachant que l'embauche d'une personne sera envisagée si la situation n'est pas tenable en l'état. 7 enfants sont concernés par ce service dont 5 seraient inscrits quasi quotidiennement. Un achat de matériel sera fait si nécessaire.

Accord à l'unanimité du conseil communautaire.

4 – DECISION MODIFICATIVE

Le 13 octobre dernier une réunion entre les maires et les directrices d'écoles a eu lieu. Des besoins en matériel ont été recensés :

- CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT : Tapis et aménagement de placards
- MONTFORT : bureaux + chaises (12), un téléphone sans fil, quelques ballons (garderie) ainsi qu'une table et des chaises pour les enfants de 3 ans à la cantine
- SALIGNAC : matériel de sport
- AUBIGNOSC : bancs dans la cour (3 ou 4) + matériel de sport.

Pour l'achat de ce matériel il est nécessaire d'abonder le Chap. 21 (immobilisations corporelles), compte 2184 (mobilier) de 10 000 €, au détriment du Chap. 23. (immo. incorporelles), compte 2313 (construction).

Accord à l'unanimité du conseil communautaire.

5 – ZONE D'ACTIVITES SUR LA COMMUNE D'AUBIGNOSC

Un investisseur privé est intéressé pour aménager une zone d'activités sur la commune d'Aubignosc, à proximité de l'échangeur autoroutier. 3 secteurs sont prévus : artisanat, hôtellerie et commerce, ainsi que la création d'une dizaine d'emplois.

Pour que ce projet voie le jour, la commune d'Aubignosc s'est engagée à réaliser une révision simplifiée de son POS. Dans ce cadre, la DDEA a demandé que cette zone soit intégrée dans une réflexion globale d'aménagement du territoire et donc a sollicité l'avis de la CCLVD. Vu les délais impartis, le bureau de la CCLVD a donné un avis favorable à ce projet, mais souhaite que le conseil communautaire se prononce sur ce sujet.

Entre temps, et malgré tous ces engagements, le Maire d'Aubignosc nous apprend que la Commission des Sites, dont l'accord est nécessaire à la révision du POS, vient de donner un avis défavorable à ce projet. Le Maire attend le compte-rendu de cette commission. Il exprime son mécontentement car il a le sentiment que la décision était prise d'avance et que les élus n'ont pas leur place étant donné qu'il n'a pas eu l'occasion de s'exprimer au cours de la Commission. Il regrette également l'avis de la commission car ni la commune, ni la CCLVD n'engageaient d'argent, le projet étant financé par des fonds privés.

Malgré le refus énoncé par la commission des sites, le conseil communautaire tient à donner un avis favorable à ce projet et exprime lui aussi son mécontentement.

6 – BOUCLES LOCALES HAUT-DEBIT

Lors de la séance du 24 juin dernier, le conseil communautaire avait décidé de présenter un dossier de demande de subvention auprès de la région PACA. Le dossier se scindait en deux parties : une solution filaire pour SOURRIBES et une solution WIFI pour CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT et MONTFORT. La région demande que l'avis de la population soit recueilli pour les solutions WIFI, tout au moins que des réunions publiques soient organisées. N'ayant pas fait cette concertation publique, la CCLVD a présenté un dossier uniquement pour le filaire, dans un premier temps.

Les Maires de CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT et de MONTFORT exposent les raisons pour lesquelles ils considèrent qu'une concertation publique est dès à présent vouée à l'échec. Ils regrettent que cela les conduise à stopper leur volonté d'améliorer la couverture Haut débit sur leurs communes respectives.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, confirme sa demande de financement pour le projet filaire, mais ne souhaite pas poursuivre sa demande concernant les solutions WIFI. Il regrette que les collectivités aient à se substituer de plus en plus aux opérateurs privés.

7 – PROJET DE TRANSFERT DE LA COMPETENCE « ENFANCE ET JEUNESSE »

Suite aux discussions qui ont eu lieu lors de la dernière réunion du bureau, il est proposé de transférer la compétence « ENFANCE et JEUNESSE » à la communauté de communes.

Chaque commune devra se prononcer lors d'un conseil municipal et émettre un avis favorable ou défavorable pour le transfert de cette compétence.

Le conseil communautaire propose un an pour évaluer les transferts de charges. Dans l'intérêt communautaire, il serait bon d'avoir une réflexion sur la garde des enfants sous diverses formes : centre-aéré, garderies, crèches, soutien des aides-maternelles agréées. Proposer des activités nouvelles, aussi bien pour les enfants que pour les adolescents. Les communes de SALIGNAC et MONTFORT ont d'ailleurs participé, à hauteur de 2000 € pour l'une, et 1000 € pour la seconde, à l'action Animajeunes (de 12 ans à 17 ans) mise en place par le CCAS de CHATEAU-ARNOUX en collaboration avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, se prononce en faveur de la prise de compétence « enfance et jeunesse » au sein de la communauté de communes.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- Sur proposition du Maire de MONTFORT, une réflexion sur la compétence entretien des stations d'épuration par la communauté de communes est envisagée
- A consulter, plusieurs entreprises pour le diagnostic des fosses septiques (SPANC)
- Sur la commune d'AUBIGNOSC, une réunion avec la DDASS est prévue pour la création de sa station d'épuration, celle-ci en étant dépourvue. Trois experts ont été mandatés, 3 avis différents ont été donnés. Le maire d'Aubignosc attend que l'arbitrage soit fait par la DDASS.
- Une réunion du conseil communautaire est prévue le 22 décembre 2009.

La séance est levée à 19h45.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE DU 21 OCTOBRE 2009